SPORTIF



CHALLENGE FUTSAL U11 REGLEMENT SAISON 2018-2019

PAGE 1/3

Article 1:

Le District de la Charente de Football organise un challenge départemental Futsal U11.

Article 2:

a- Cette compétition est réservée aux joueurs licenciés U11 (ou pouvant évoluer en U11) à raison d'une équipe par équipe club.

b- Les joueurs ne possédant pas de licence -libre- devront faire une demande spécifique licence -futsal-pour pouvoir participer.

Article 3:

Suivant le nombre d'équipes initialement engagées, plusieurs poules ou plateaux pourront être créées.

Article 4:

Les équipes sont composées de cinq joueurs dont un gardien et de cinq remplaçants maximum.

Les joueurs devront obligatoirement être munis de protège-tibias.

Article 5:

Pour le classement, les points seront attribués selon le règlement des coupes futsal du District de Football de la Charente.

victoire : 4 points ; victoire aux pénaltys après match nul : 2 points ; défaite aux pénaltys après match nul : 1 point ; défaite : 0 point.

Tirs de pénaltys : victoire en mort subite dès le premier tir au premier avantage à égalité de tirs, seul les joueurs ayant terminés la rencontre pourront participer à cette séance.

En cas d'égalité entre plusieurs équipes à la fin du tournoi, les équipes seront départagées de la façon suivante :

- 1) Goal avérage particulier
- 2) Goal avérage général
- 3) Plus grand nombre de buts marqués
- 4) Plus petit nombre de buts encaissés

Article 6:

La durée des rencontres sera déterminée en fonction du nombre de participants.

- 2 équipes présentes : 2*23 mn

- 3 équipes présentes : 2*12 mn

- 4 équipes présentes : 2*8 mn

Il sera autorisé un temps mort de 1 mn par équipe et par mi-temps ou par match

L'organisation de la finale du challenge fera l'objet d'un additif à ce règlement en fonction du nombre d'équipes qualifiées possibles (4, 5 ou 8, qualification d'au moins une équipe par plateau, fair play). Des équipes pourront être invitées pour compléter le plateau final.

Article 7:

Les remplaçants peuvent entrer et sortir du jeu autant de fois qu'ils le veulent, sans l'autorisation de l'arbitre, à condition que le joueur sortant soit effectivement sorti de l'aire du jeu.

SPORTIF



CHALLENGE FUTSAL U11 REGLEMENT SAISON 2018-2019

PAGE 2/3

Article 8: Participation

3 joueurs maximum de la catégorie U9 pourront participer.

Article 9:

Les matchs se dérouleront sur le terrain de handball avec la même surface de but. Le règlement est celui de la F.F.F. – application des Règlements Généraux qui font référence au règlement FIFA.

Pour rappel, les tacles et charges sont interdits, il n'y a pas de hors-jeu. Tous les coups francs sur faute dans le jeu (hors reprise gardien sur passe en retrait) sont directs, adversaire à 5 mètres et les fautes, objets de coup franc direct, sont comptabilisées.

La remise en jeu par le gardien est obligatoirement effectuée à la main, étant précisé qu'un but ne peut être marqué dans cette situation. Il n'a pas le droit de se saisir du ballon à la main sur une passe volontaire d'un partenaire.

Les engagements, les touches, les corners seront indirects ; ils se feront au pied, joueurs adverses à 5 mètres. Si le ballon touche le plafond ou un objet quelconque, une touche sera jouée, en alignement de l'impact, en défaveur de la dernière équipe à avoir touché le ballon.

Article 10:

Un joueur peut être exclu temporairement par l'arbitre pour 2 minutes en cas de faute antisportive ou grave. Le même joueur récidivant sera définitivement exclu du match. Pour toute exclusion (temporaire ou définitive), le joueur ne pourra être remplacé pendant 2 mn sauf si l'adversaire marque un but dans ce laps de temps suivant l'exclusion. En cas d'exclusion définitive, le joueur fautif ne pourra pas participer au moins à la rencontre suivante (voire plus, jusqu'à exclusion complète du plateau et/ou suivant décision de la commission du plateau).

3 joueurs minimum par équipe doivent être présents sur l'aire de jeu. L'équipe ne pouvant présenter ces 3 joueurs aura match perdu par pénalité (0 point et 3 buts à 0).

Article 12:

Chaque équipe se présentera avec un jeu de maillots, un jeu de chasubles d'une autre couleur et d'un ballon futsal taille 4.

Les licences sont présentées avant le début des rencontres et sont consignées sur une feuille de match collective. Le nom du responsable licencié de l'équipe doit y figurer impérativement.

Article 13:

En cas de litige, la Commission du plateau compétente est habilitée à prendre toute décision.

A l'entame du plateau, une commission sera constituée pour trancher les litiges éventuels ou non prévus par ce règlement. Elle aura également toute latitude pour modifier en cas de besoin le déroulement des rencontres ou l'organisation générale du plateau Elle sera composée d'un dirigeant par club présent, d'un arbitre officiel, d'un membre de la commission foot diversifié et d'un membre de la commission jeunes du district. Sa décision sera exécutoire immédiatement et sans appel.

Pour la finale, la commission sera composée des membres des commissions jeunes et foot diversifié présents, et des arbitres.

Article 14:

Toute fraude caractérisée entraîne l'exclusion de l'équipe de la compétition.





CHALLENGE FUTSAL U11 REGLEMENT SAISON 2018-2019

PAGE 3/3

Le Comité Directeur du District de la Charente de Football décline toute responsabilité en cas de vol, d'incident ou d'accident au cours de ces rencontres. Chaque club est responsable de la bonne tenue et du respect de la discipline de son équipe.

Article 15:

La participation aux rencontres implique, pour chaque équipe, connaissance et respect du présent règlement qui sera remis à chacune d'elles avant le début de la compétition.

Rappel: en cas d'exclusion définitive de joueur (carton rouge) qui sera consignée par la commission du plateau, l'arbitre établira un rapport qui sera transmis à la commission de discipline du district. A noter la double peine dans ce cas, suspension sur herbe également, cf règlements généraux, article 226. En cas de faits disciplinaires non directement liés aux faits de jeu exposés supra, les dossiers seront transmis à la commission de discipline pour suite à donner. Toutefois en cas de faits de ce type et/ou d'incident grave, la commission du plateau est habilitée à prendre toutes mesures conservatoires utiles dans le cadre du tournoi.